



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service régional de l'archéologie Pays de la Loire

Affaire suivie par :
Jocelyn MARTINEAU
02 40 14 23 68

jocelyn.martineau@culture.gouv.fr

Références : PA07238623Z0002-3

VILLE DU MANS
LE MANS MÉTROPOLITAIN

08 SEP. 2023

Cabinet du Maire-Président
COURRIER

Direction du Développement
URBANISME - QUALITÉ ARCHITECTURALE

08 SEP. 2023

Le Préfet de région
à

Le Mans Métropole-Direction du Développement
Service Urbanisme-Qualité Architecturale
16 Avenue François Mitterrand
CS 40010
72039 LE MANS CEDEX 9

Direction du Développement
URBANISME - QUALITÉ ARCHITECTURALE
Droit des Soils

- 8 SEP. 2023

À l'attention d'Amélie GAGNEUX, N°

NANTES, le 04 SEP. 2023

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : YVRE-L'EVEQUE (SARTHE), 2023 - La Douve - (liste parcelles)
PA07238623Z0002
Votre courrier du 4 août 2023
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 7 août 2023.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de Région,
et par délégation, Pour le Directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
La conservatrice régionale de l'archéologie


Isabelle BOLLARD-RAINEAU